

SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du mardi 20 septembre 2022

- 1) Installation d'un nouveau conseiller municipal
- 2) Modification du tableau des commissions municipales suite à l'installation d'un nouveau conseiller municipal
- 3) Modification des représentants dans les commissions ou organismes non municipaux suite à l'installation d'un nouveau conseiller municipal et modification des représentants au sein des Conseils d'écoles du Groupe Scolaire Gabriel BOUVET
- 4) Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Coignières et le Coignières Football Club
- 5) Mise en place d'un montant forfaitaire de prise en charge des frais de scolarité pour les élèves coigniériens scolarisés à l'extérieur et les élèves hors commune scolarisés sur Coignières
- 6) Mise en place d'un montant forfaitaire de prise en charge des frais de scolarité pour les élèves coigniériens scolarisés en Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ULIS) à l'extérieur et les élèves hors commune scolarisés sur Coignières
- 7) Classe de neige 2023 - Participation des familles
- 8) Demande de financement auprès de la CAF au titre du diagnostic social de territoire réalisé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG)
- 9) Décision modificative en section d'investissement
- 10) Création de deux postes de responsables du centre de loisirs (maternelle et primaire) – Direction de l'action scolaire et éducative
- 11) Création d'un poste de technicien informatique – Direction des services transversaux
- 12) Acquisition de la parcelle AL178 Rue du Buisson-Chevreur pour intégration au domaine public
- 13) Approbation d'une convention de partenariat 2022-2024 avec Terres de Liens Île-de-France et les Champs des Possibles
- 14) Approbation d'une convention de partenariat avec le conservatoire de l'abeille noire d'Île-de-France
- 15) Approbation de l'avenant n°1 à la convention de soutien à l'investissement des équipements des communes pour le « plan de déploiement numérique scolaire »